

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

Secrétaire général : M. P. Nicod, 122, rue St-Georges; Trésorier : M. F. RAVINET, *, 11, rue Franklin

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	}	France et Colonies Françaises	10 francs
		Etranger	15 —
2.712 Membres		MULTA PAUCIS	Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

Admissions.

Ont été admis à la séance du 12 janvier :

MM. Couprie, Card, Grandjean, M^{lle} Lafay, M. Seguinot.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 9 Février 1932, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission de :

M. Paimblant et de M. Vichet (Georges de), 5, rue Nicolas-Thorier, Vienne (Isère), *Orthoptères*, parrains MM. Falcoz et Bonnamour. — M^{lle} Bonnamour (Gabrielle), étudiante, 49, avenue de Saxe, Lyon, *Botanique*, parrains MM. Tronchet et Bonnamour.

2^o Présentation de :

Library Catholic University of America, Washington D. C. (U. S. A.), par MM. Ravinet et Nicod. — M^{lle} Rannaud, 16, avenue des Vallées, Thonon (Haute-Savoie). — M^{me} Chavanne, 22, rue Ferdinand-Dubouloz, Thonon (Haute-Savoie), par MM. Riel et Nicod.

3^o M. G. BIDAULT DE L'ISLE. — Observations faites à l'Observatoire de l'Isle-sur-Serein (Yonne), pour l'automne 1931. Résumé de l'année météorologique.

4^o Compte rendu de la gestion du Trésorier.

pâleur livide, l'aspect de « marbre » qui a frappé le médecin ; puis les tremblements, la lourdeur des membres, les picotements au niveau des téguments et des muqueuses buccale et linguale : troubles qu'on signale dans les empoisonnements par divers alcaloïdes, tels ceux de l'aconit, de la lobélie ; en tout cas, le rapprochement vient à l'esprit ; d'autre part, la constatation du signe de Chvosteck permet de penser à une ébauche de tétanie, accident observé au cours de certaines intoxications.

« Traitement institué : bouillottes, draps chauds, injections de toni-cardiaques et d'atropine ; ingestion de noir animal, de magnésie et de chlorure de calcium. »

Les caractères précédents fixent à l'*I. Patouillardi* dans la série des champignons vénéneux une place bien précise : ce n'est ni un champignon à amanita-toxine, comme l'*Amanita phalloides*, ni un champignon à myco-atropine, comme l'*Amanita muscaria*, ni un champignon à acide helvétique, comme le *Gyromitra esculenta* ; les troubles qu'il provoque sont plus alarmants que ceux des champignons qui causent de simples accidents gastro-intestinaux, comme l'*Entoloma lividum* ; ce sont ceux des champignons à muscarine, parmi lesquels prend place l'*I. Patouillardi*, ainsi qu'il résulte encore des recherches de WIKI et de ses collaborateurs.

Nous présentons donc dans cette note un cas d'empoisonnement bien décrit, causé par un *Inocybe* que nous espérons avoir bien déterminé : *Inocybe Patouillardi* Bres. est l'auteur d'accidents qui fixent sa place parmi les champignons à muscarine.

Bibliographie.

- BRESADOLA (J.), *Iconographia mycologica*, t. XV, pl. 749, 1930.
HEIM (R.), *le Genre Inocybe*, Paris, Lcechevalier, 431 p., 35 pl., 1931.
KONRAD (P.), Notes critiques sur quelques champignons du Jura, 2^e série (*Bull. Soc. Bot. de Fr.*, t. XLI, p. 49-51, 1925).
KONRAD (P.) et MAUBLANC (A.), *Icones selectae fungorum*, fasc. 1, pl. 86, 1924.
WIKI (B.), Sur la toxicité de quelques *Inocybes* (*Bull. Soc. Myc. de Genève*, t. X, p. 15, 1926) ; — Nouvelles recherches sur la toxicité des *Inocybes* (*Id.*, t. XI, p. 14, 1928) ; — Cité d'après HEIM (R.).

Sur un nouveau cas d'intoxication par l'« *Entoloma rhodopolium* » (Fr.) Quelet

Par M. A. POUCHET

Depuis quelques années de réels progrès ont été obtenus dans le domaine des connaissances concernant la toxicité des champignons. Pour s'en convaincre, il suffit de constater que les ouvrages et les mémoires, traitant cette question, sont d'accord sur l'ensemble du sujet et rares sont les divergences entre les auteurs.

Deux causes principales ont contribué à ce résultat : d'abord les caractères spécifiques étant mieux connus, les erreurs de déterminations sont plus rares, ensuite, de nombreuses expériences personnelles sur les champignons suspects ayant été entreprises par les spécialistes, ont permis de vérifier si les espèces incriminées étaient vraiment toxiques. En voici un exemple :

M. LEDOUX¹, vérificateur au marché de champignons de Grenoble, appre-

¹ OFFNER (J.), Nocivité de l'*Entoloma rhodopolium* (Fr) Quel. (*Bull. Soc. Myc. de Fr.*, 1930, 1^{er} fasc., p. 86).

nant que plusieurs personnes avaient été sérieusement malades après avoir consommé un plat composé d'*Entoloma rhodopolium*, essaya de manger lui-même une petite quantité de ce champignon et en fut fortement incommodé : nausées, vertiges, sueurs froides, survinrent quelques heures après l'ingestion.

Le Dr OFFNER¹ de Grenoble a fait deux expériences personnelles. La première fois, il mangea, sans ressentir aucun trouble, 150 grammes environ d'*Entoloma rhodopolium* n'ayant subi qu'une légère cuisson. Dans un autre essai, le Dr OFFNER et un de ses amis en mangèrent une dose plus élevée. Quelques heures après, tous deux éprouvèrent de violents malaises : nausées, vomissements, sensations de vertige, puis bientôt des coliques et de fréquentes évacuations intestinales.

Le Dr R. MAIRE¹ a également fait deux essais sur lui-même. Dans le premier, l'ingestion d'un chapeau d'*Entoloma rhodopolium*, sauté au beurre, sans ébullition ni rejet de l'eau de cuisson, a provoqué une digestion pénible et un peu de diarrhée le lendemain.

Deux jours après le Dr R. MAIRE recommença l'expérience en mangeant, au repas du soir, trois chapeaux préparés exactement comme la fois précédente. Les premiers symptômes se manifestèrent deux heures environ après l'ingestion : nausées légères, diarrhée sans coliques, puis un peu plus tard, vomissements, suivis de plusieurs évacuations intestinales, toujours sans coliques.

Ces expériences sont fort démonstratives ; la nocivité d'*Entoloma rhodopolium* ne peut plus être mise en doute.

Voici enfin un nouveau cas où cette espèce est incriminée et que nous devons à l'obligeance du Dr PAYERNE, de Saint-Laurent-du-Pont (Isère).

Dans le courant de septembre, une femme de cinquante ans à qui le mari avait apporté une belle cueillette d'*Entoloma rhodopolium*, récoltés aux environs de Saint-Laurent-du-Pont et baptisés comme d'habitude *Mousseron*, les prépara avec un morceau de veau et quelques oignons. Il faut croire que l'odeur était bien tentante car, tout en surveillant la cuisson, elle goûta les champignons et en absorba trois ou quatre. Peu de temps après elle fut prise de violentes douleurs au creux épigastrique puis, un peu plus tard, elle vomit les champignons avec une sécrétion abondante mêlée à de la bile. Les vomissements durèrent près de deux heures. Après un traitement approprié : lavements, compresses laudanisées, poudre de charbon, etc., elle se remit de ses émotions ; seul, le foie est resté sensible pendant plusieurs jours.

Les cas d'empoisonnements et les expériences que nous venons de citer, démontrent que l'*Entoloma rhodopolium*, parfois inoffensif, même à la dose de 150 grammes, peut, au contraire, être nocif à celle de 30 à 50 grammes (poids correspondant environ à trois chapeaux).

A quoi attribuer cette variation dans la toxicité ? Doit-on admettre qu'elle est liée à des conditions édaphiques ou climatiques encore indéterminées ? Nous ne le pensons pas.

Nous croyons que ces variations proviennent, d'une part, du mode de préparation culinaire et, d'autre part, de la résistance individuelle ou de la susceptibilité particulière que certaines personnes montrent à l'action de quelques champignons vénéneux. Ceci expliquerait pourquoi 150 grammes de champignons nocifs peuvent être mangés sans troubles appréciables

¹ MAIRE (R.) Sur la nocivité de l'*Entoloma rhodopolium*. (Fr.) Quel. (*Bull. Soc. Myc. de Fr.*, 1931, 1^{er} fasc., p. 87).

(première expérience du D^r OFFNER), alors que 30 à 50 grammes de la même espèce suffisent pour occasionner des accidents assez graves (deuxième expérience du D^r R. MAIRE et le dernier cas signalé).

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET SOCIÉTÉS SCIENTIFIQUES

avec lesquels nous échangeons nos publications (« Annales » et « Bulletin mensuel »)

(Suite et fin) -

NORVÈGE

Tromso Museum Bibliothek, Tromso.

SUÈDE

Arkw for Zoologi et Botanik, Stockholm.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Stockholm.

Publications de la Société des Sciences, Stockholm et Upsala.

Entomologis R. Tidskrift, Upsala.

Nova Acta regie Societatis Scientiorum Upsaliensis, Upsala.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Société des Sciences Naturelles de Moravska, Ostrava.

Mémoires de la Société Royale des Sciences de Bohême, Prague.

LUXEMBOURG

Archives de l'Institut Grand-Ducal, Luxembourg.

YOUGOSLAVIE

Acta Botanica Universitatis de Zagreb, Zagreb.

INDES ANGLAISES

Journal and Proceeding of Asiatic Society of Bengal, I, Park Street, Calcutta.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Records of the Canterbury Museum, Christchurch.

AUSTRALIE

Records of the Australian Museum (Australian Museum Sydney Australie), Sydney.

The Linnæan Society of New South Wales, Sydney (Science House, Gloucester Strur).

AMÉRIQUE. — ÉTATS-UNIS

Geological Survey, Washington.

Annual report of the Smithsonian Institution, Washington.

Bulletin of University of California (Geology), Berkley.

Proceedings of the American Academy of arts and science, Boston.

Memoirs et Proceedings of the Society of the natural history, Boston.

Bulletin of the Buffalo Society of natural sciences, Buffalo.

Bulletin of the Academy of science, Chicago.